



Communiqué de presse – Paris, le 20 mai 2015

« Favoriser la coopération HAD/Ssiad pour améliorer le parcours des patients » : publication des résultats de l'étude

A l'heure où les pouvoirs publics encouragent le développement des coopérations entre les acteurs du parcours de soins et voient dans le maintien à domicile une réponse aux attentes des patients, l'ADMR, la FNEHAD et UNA, ont mené des travaux visant au rapprochement des coopérations entre établissements d'HAD¹ et les Ssiad².

De statut, de mission et de fonctionnement distincts, les établissements d'HAD et les Ssiad entretiennent depuis longtemps des relations étroites du fait, notamment, de leur lieu d'intervention : le domicile. Cependant, malgré ce même point d'ancrage, l'organisation très compartimentée de notre système de soins et l'appartenance à des secteurs différents (sanitaire pour les établissements d'HAD et médico-social pour les Ssiad), engendre trop souvent des ruptures préjudiciables à la qualité de la prise en charge et au bien-être des patients.

Menée sur la période 2013-2014, cette étude s'est attachée à analyser deux types d'articulation : **les relais**, qui se définissent par le transfert de patients d'une structure d'HAD à un Ssiad ou d'un Ssiad à un établissement d'HAD, et **les coopérations renforcées**, qui désignent la mise en place d'un dispositif assurant au patient, dans des conditions encadrées, la continuité de son accompagnement par le Ssiad et une prise en charge par l'HAD. Actuellement, il n'existe aucun texte qui autorise cette possibilité. Les situations, qui auraient nécessité un tel dispositif, ont été recueillies et étudiées conjointement par les équipes des Ssiad et des HAD concernées, à partir de situations réelles de patients.

Les résultats de cette étude témoignent de la nécessité de favoriser la coopération des professionnels de l'HAD et des Ssiad et de définir des solutions simples afin de permettre aux patients qui le souhaitent de rester le plus longtemps possible chez eux.

Les trois fédérations formulent cinq recommandations pour développer les coopérations entre les établissements d'HAD et les Ssiad :

1. Renforcer la communication pour améliorer la connaissance réciproque des acteurs, à destination des patients, entre Ssiad et HAD, ainsi qu'auprès des médecins prescripteurs,
2. Développer l'utilisation d'outils de coordination pour accompagner le transfert de patients, tel que des conventions de partenariat et des fiches de liaison,
3. Renforcer le rôle d'animateur de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur son territoire,
4. Définir un cadre réglementaire sécurisé permettant la mise en place de coopérations renforcées,
5. Définir des règles de tarification qui favorisent la fluidité du parcours du patient.

L'ADMR, la FNEHAD et UNA souhaitent que la DGOS et la DGCS se saisissent des résultats de cette étude, afin de faciliter le parcours du patient et de lui permettre de bénéficier de l'organisation la plus adaptée à son état de santé.

1 Hospitalisation à domicile

2 Service de soins infirmiers à domicile

Chiffres clés de l'étude menée par l'ADMR, la FNEHAD et UNA:

- 5 régions
- 13 territoires projet
- 39 Ssiad
- 13 HAD
- 174 situations recensées
- 8 mois de collecte de données

A propos :

L'ADMR

L'ADMR, premier réseau associatif français de proximité, est la référence du service à la personne depuis 70 ans. Intervenant auprès de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, l'ADMR propose une large palette de services déclinée en quatre gammes : Autonomie, Domicile, Famille et Santé. Plus de 110 000 bénévoles et 100 000 salariés conjuguent compétences et engagement au sein de 3 270 associations locales pour délivrer 101 millions d'heures de prestations par an et permettre à près de 723 000 clients de mieux vivre au quotidien. Proximité et solidarité : la personne est au cœur de notre projet.

La FNEHAD – Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile

Créée en 1973, la FNEHAD est la seule fédération hospitalière spécifiquement dédiée à l'Hospitalisation à domicile (HAD). Elle regroupe plus de 240 établissements d'HAD installés sur le territoire métropolitain et ultra-marin, quel que soit leur statut. Ces structures ont réalisé, en 2014, plus de 90% des journées d'Hospitalisation à Domicile.

Forte de cette ambition, la Fédération intervient à tous les niveaux : de la défense de l'activité d'HAD auprès des grandes instances politiques à l'organisation de manifestations et de formations. Une action structurée pour garantir un développement pérenne de cette offre de soins.

UNA - Union Nationale de l'Aide des Soins et des Services Aux Domiciles

Fondé en 1970, UNA regroupe 960 structures adhérentes d'aide, de soins et de services aux domiciles. Avec plus de 113 000 professionnels, le réseau UNA intervient sur l'ensemble du territoire français et en Outre-mer. Les structures UNA sont polyvalentes et ont pour mission d'aider et d'accompagner au quotidien chaque année plus de 710 000 personnes et familles (personnes âgées, fragiles ou handicapées, petite enfance et familles en difficulté).

Plus d'informations sur : www.admr.org - www.fnehad.fr - www.una.fr

Contacts presse :

ADMR : Florent Lebaigue - flebaigue@un.admr.org - 01 44 65 55 42

FNEHAD : Vanessa Jollet – v.jollet@fnehad.fr - 01 55 43 09 06

UNA : Eric Bocq - e.bocq@una.fr – 01 49 23 71 54